

## I. Contexte

Le projet « Construire une Europe durable pour toutes et tous », financé par la Commission Européenne dans le cadre du programme DEAR<sup>1</sup> (Développement, éducation et sensibilisation) réunit 25 partenaires de la société civile issus de 14 États européens, l'Union Européenne, et des coalitions internationales d'ONG. Répondant au besoin d'une mise en œuvre significative, collaborative et légitime de l'agenda 2030, ce projet se traduit par l'exécution d'actions globales et intégrées, depuis le niveau global jusqu'au niveau local. L'objectif de ce projet est de promouvoir une mise en œuvre ambitieuse des ODDs par et dans l'UE, et de rendre l'UE et les gouvernements européens responsables de cette implémentation. Le projet veut également contribuer au renforcement de la coalition SDG Watch Europe et à la création de coalitions nationales multisectorielles de la société civile en encourageant la coopération de la société civile au niveau national et local et en développant leurs capacités. Le projet envisage de sensibiliser le public aux Objectifs du Développement Durable (ODD) dont la mise en œuvre à l'horizon 2030 permettrait de transformer notre monde en assurant sa transition vers un développement durable, et de faire connaître les rôles et responsabilités des politiciens et des citoyens pour créer des politiques cohérentes. Pour atteindre ces objectifs et s'assurer que le concept de durabilité soit au centre des décisions politiques, une dynamique collective, incluant les pouvoirs publics, les entreprises, la société civile et les citoyens et citoyennes, est indispensable pour s'assurer que personne ne soit laissé de côté.

L'un des volets du projet consiste à attribuer des financements à des groupes locaux, des organisations de terrain, ou tout autre acteur de la société civile opérant au niveau local, pour renforcer leurs capacités, partager les savoirs et les pratiques sur la mise en œuvre des ODD, et pour sensibiliser chaque citoyen à la transition écologique et solidaire que les ODD permettent de catalyser.

Le projet couvre l'ensemble des 17 ODD. Chaque année, nous conduisons également une campagne d'action focalisée sur un Objectif de développement durable en particulier. Parmi les ODD retenus figurent la réduction des inégalités (ODD 10), l'agriculture durable (ODD 2), et la production et la consommation durables (ODD 12). La première campagne thématique se concentre sur la réduction des inégalités, qui sont au cœur de nombreux enjeux et défis de société.

Pour la première année de mise en œuvre du projet, la campagne thématique se concentre sur les inégalités.

La campagne de lutte contre les inégalités vise à ne laisser personne de côté, tout en respectant les limites de notre planète. Portée par des acteurs de la société civile au niveau local, national et européen dans 15 pays de l'UE, elle a pour objectif de sensibiliser à l'enjeu des inégalités et d'appeler au changement social et politique pour la réduction des inégalités à l'intérieur et à l'extérieur de l'Europe. Cette campagne vise spécifiquement à renforcer les capacités et à améliorer l'inclusion sociale, culturelle, économique, et politique de toutes et tous, et en particulier des femmes, des enfants, et des minorités. Elle vise à améliorer l'égalité des chances en dénonçant les politiques et pratiques discriminatoires, et en appelant les autorités à accroître les investissements publics dans les services essentiels et les systèmes de protection sociale. Elle vise à promouvoir la justice environnementale et à créer les conditions d'un

---

<sup>1</sup> En anglais : Development, Education, and Awareness-raising



système fiscal plus équitable. Elle vise à promouvoir la mobilité de tous. Elle vise, enfin, à mettre un terme à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles.

Conformément au projet et à son approche thématique, les actions locales en Belgique devraient être axées sur les objectifs de développement durable (ODDs) et la mise en œuvre du programme de développement durable à l'horizon 2030 en Belgique – surtout en ce qui concerne les thématiques de lutte contre les inégalités. Des actions proposées auront pour but de sensibiliser et impliquer les décideurs au niveau local et au niveau régional dans le développement et la promotion des politiques cohérentes pour un avenir durable avec de la participation active de la société civile.

La priorité sera donnée aux organisations qui : travaillent directement avec des communautés locales ; proposent une mobilisation publique innovante et des activités avec une implication des citoyens et des décideurs locaux et régionaux ; proposent des actions qui verront le développement des exigences politiques par rapport aux ODDs et le suivi de la mise en œuvre des ODDs en et par la Belgique.

## II. Objectifs, résultats attendus, et priorité thématique

**L'objectif** des financements est de sensibiliser les acteurs locaux (organisations de terrain, citoyens, et collectivités territoriales) aux ODD et de susciter leur engagement dans la mise en œuvre de ces objectifs dans les territoires.

Dans les actions qu'ils vont mener, les porteurs de projet qui se verront attribuer les financements devront **cibler à la fois des groupes locaux formels et informels** (pour démultiplier les impacts du projet en termes de sensibilisation et de renforcement de capacités), **et les citoyens**, notamment les scolaires et étudiants pour les sensibiliser aux ODD et aux modes de vie durables. Les projets devront contribuer à atteindre les **résultats** suivants :

- renforcer les capacités des acteurs locaux,
- renforcer et/ou créer des réseaux et plateformes locaux d'échange de pratiques et de savoirs sur la mise en œuvre et le suivi des ODD,
- renforcer les alliances entre acteurs locaux engagés dans la mise en œuvre des ODD,
- sensibiliser et engager les citoyens dans la promotion des ODD.

### **Priorité thématique :**

Les actions locales développées par les porteurs de projet devront contribuer à la campagne pan-européenne sur la réduction des inégalités, en engageant les citoyens dans l'adoption de modes de vie durables et équitables. Les actions locales développées par les porteurs de projet devront porter sur les enjeux des campagnes nationales citées en page 1 du présent appel.

## III. Candidature

### **Qui peut candidater ?**

- Organisations opérant au niveau local
- Organisations membres de structures de la société civile nationales opérant au niveau local
- Groupes citoyens locaux, par exemple des groupes d'étudiants, des clubs, ou tout autre groupe similaire



*Note : Les organisations nationales sont éligibles si l'action implique des groupes locaux et personnes sur le terrain.*

Pour être éligible aux financements, les candidats doivent :

- a) être une personne morale
- b) être une organisation à but non lucratif
- c) être établi en Belgique

*Note : un candidat peut soumettre une seule et unique proposition pour le même appel.*

## Type d'activités éligibles

**Durée :** les activités financées doivent être mises en œuvre à partir du jour de la signature des contrats (mai 2018). Le projet doit être clôturé le 31 octobre 2018, et les rapports de suivi et de mise en œuvre doivent être soumis au plus tard un mois après la fin du projet.

**Montant des financements :** les financements demandés ne doivent pas dépasser le montant maximum de 1000 euros. 85% du financement total sera versé au début du projet. Les 15% restants seront versés après la remise des rapports de suivi, et calculés sur la base du total des dépenses réelles.

*Note : cet appel à projets offre 3 financements d'un montant maximum de 1000 euros chacun. Un second appel à projets sera diffusé dans le cadre du projet « Construire une Europe durable pour toutes et tous » auprès des groupes locaux des 15 pays impliqués dans le projet, avec un montant maximum de 7000 euros. Pour plus de détails sur ce second appel, rendez-vous sur [www.makeeuropesustainableforall.org](http://www.makeeuropesustainableforall.org).*

**Secteur ou thèmes :** les activités financées doivent être en adéquation avec les objectifs et priorités du projet « Construire une Europe durable pour toutes et tous », et en particulier avec la campagne nationale et la campagne thématique sur les inégalités.

**Localisation :** les activités devront être mises en place au niveau local, en Belgique.

Vous trouverez ci-dessous une liste indicative des différents types d'activités éligibles aux financements proposés :

- Événements publics ou actions dans des événements publics,
- Formations,
- Tables rondes, séminaires,
- Dialogues avec des décideurs,
- Activités éducatives,
- Pétitions,
- Activités destinées à des jeunes,
- Activités culturelles et créatives,
- Publications (dépliants, productions audiovisuelles, etc.),
- Autres initiatives / projets permettant de contribuer aux ODD.

Sont considérées **inéligibles** :

- Les actions permettant de financer une participation individuelle à des tables rondes, séminaires, conférences et congrès,



- Les actions permettant de financer les études ou formations individuelles,
- Les actions de soutien à des partis politiques,
- Les actions de recherche de financements,
- Les dépenses en capital (matériel informatique),
- Le core funding du candidat,
- Les actions discriminatoires à l'égard d'individus ou de groupes de personnes, fondées sur le genre, l'orientation sexuelle, les croyances religieuses (ou leur absence), ou l'origine ethnique.

### **Dépenses éligibles**

Les dépenses doivent être directement liées à la mise en œuvre des activités. La préférence sera donnée aux projets avec un ratio coûts/impact favorable, et dont la majorité des dépenses envisagées sera liée à la mise en œuvre de l'action en tant que telle (production de supports, location de salle, voyages des intervenants, coûts de main d'œuvre directe). Les coûts indirects ne seront pas couverts. Néanmoins, les frais de personnel directement liés au projet et à ses activités pourront être inclus dans le budget prévisionnel.

### **IV. Critères de sélection**

Les projets seront sélectionnés selon les critères suivants : pertinence au regard des objectifs du projet européen "Construire une Europe durable pour toutes et tous" (sensibilisation aux ODD), pertinence par rapport à la thématique de la réduction des inégalités, transversalité des activités proposées (action en lien avec plusieurs ODD), pertinence pour le territoire et le public ciblé, capacité à sensibiliser le public ciblé aux ODD, capacité à mobiliser d'autres acteurs (ONG, collectivités locales, mouvements sociaux..), impact et résultats du projet, originalité et innovation.

La priorité sera donnée aux acteurs de terrain travaillant directement avec les communautés locales, ainsi qu'aux organisations qui ont participé aux activités de renforcement des capacités développées au niveau national dans le cadre « Construire une Europe durable pour toutes et tous ».

Les candidatures seront contrôlées afin de s'assurer de leur conformité aux critères d'éligibilité susmentionnés. Le comité de sélection évaluera et notera les propositions de projets selon une grille d'évaluation reprenant les critères de sélection mentionnés ci-dessus. Les résultats seront publiés sur le site internet du projet, le site du EEB et les propositions gagnantes seront contactées.

### **V. Rapport**

Les bénéficiaires devront fournir les rapports narratif et financier en annexe accompagnés des justificatifs de la réalisation de l'action et sa portée (photos, liens en internet, publications, etc.).

### **VI. Communication & visibilité**

Les projets sélectionnés pour le financement devront respecter les exigences en matière de visibilité et de communication liées au projet « Construire une Europe durable pour toutes et tous », en incluant les logos du projet et le drapeau de l'Union Européenne, la clause de non-responsabilité correspondante et la référence « avec le soutien financier de l'Union Européenne » dans tous les documents, publications, références, informations et toute autre activité de communication et de visibilité concernant le projet,



conformément au Manuel de communication et de visibilité pour les actions extérieures de l'Union européenne. ([https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/communication\\_and\\_visibility\\_manual\\_en.pdf](https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/communication_and_visibility_manual_en.pdf)).

## VII. Comment présenter la candidature

Remplir le formulaire de candidature (annex I) et le budget (annexII) et renvoyez-les à l'adresse suivante : [sonia.goicoechea@eeb.org](mailto:sonia.goicoechea@eeb.org).

**Date limite** : 6 mai 2018 à minuit

## VI. Calendrier prévisionnel

Date limite de soumission des propositions	6 mai 2018, minuit
Évaluation et processus de sélection	6 au 25 mai 2018
Annonce des projets sélectionnés	25 mai 2018
Période de mise en œuvre	26 mai au 31 octobre 2018
Rapport	Au plus tard le 30 novembre 2018

Pour plus de renseignements merci de contacter [sonia.goicoechea@eeb.org](mailto:sonia.goicoechea@eeb.org).

